(10)





# De 16 à 29 ans

## **PRINCIPES GENERAUX**

Inscription possible toute l'année

Durée variable entre 35h et 10 mois

Accompagnement personnalisé et ateliers collectifs possibles

Gratuit pour les bénéficiaires (financé par le ministère du travail)

## **PUBLIC**

Le parcours d'accompagnement « Prépa Apprentissage » s'adresse aux jeunes de 16 à 29 ans révolus, n'ayant pas obtenu le niveau bac. Les bénéficiaires de cet accompagnemnt ne doivent être ni en emploi, ni en formation.

## SUIVI

Les jeunes inscrits ont un référent formateur professionnel qui les accompagne dans la construction de leur projet et qui les conseille dans leurs démarches. Il s'assure de la cohérence du projet ainsi que des capacités de la personne et met en place les actions nécessaires à combler les lacunes et les difficultés rencontrées pour la signature d'un contrat d'apprentissage ou d'un emploi.

De plus, **chaque jeune est parrainé par un professionnel**, qui le rencontre plusieurs fois lors de son parcours afin d'échanger sur l'évolution de son projet et de le conseiller.

### ■ OBJECTIES

S'insérer professionnellement par l'apprentissage

Dispositif qui a pour objectif d'aider le jeune à :

- **Consolider** ses compétences de base afin de mieux appréhender son apprentissage.
- **Conforter** ses compétences relationnelles et de savoir-être professionnel dans le but de signer un contrat d'apprentissage et de s'intégrer dans le monde professionnel.
- Rencontrer les acteurs de la formation par apprentissage : entreprises et centres de formation.
- Mûrir son projet professionnel pour prévenir la rupture du contrat d'apprentissage qui survient parfois durant les premières semaines.

### **STAGES**

La préparation intégrera des périodes de mise en situation professionnelle.

**<u>BUT</u>**: Tester et/ou confirmer les compétences professionnelles, découvrir un secteur, faire ses premiers pas chez un futur maître d'apprentissage.





# ■DEROULEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT

# De 16 à **29** ans

L'accompagnement tient compte des éventuelles contraintes familiales, financières et/ou de mobilité. Un premier temps de positionnement permet d'identifier ces freins potentiels et de mettre en place des solutions alternatives.

Plusieurs étapes permettent ensuite d'accompagner chaque jeune dans la construction de son propre projet professionnel:

### • Détermination du projet professionnel

- Entretiens individuels avec le référent
- Tests d'orientations
- o Réalisation d'un portefeuille de compétences
- Enquête(s) professionnelle(s)
- o Identification des compétences à acquérir
- Visites d'entreprises

### Validation du projet professionnel

- Évaluation de la faisabilité du projet
- o Immersions en entreprises
- o Modules de compétences clés
- Suivi du stagiaire en entreprises
- Bilan(s) de stage(s)
- Actualisation du portefeuille de compétences

### Recherche active de contrat

- Bilan(s) de stage(s)
- Étude des compétences acquises et validation du portefeuille de compétences
- Recherche de nouvelles immersions en entreprises si nécessaire
- Accompagnement jusqu'à la signature d'un contrat

Chaque accompagnement bénéficie de l'important réseau de professionnels des Maisons Familiales et Rurales.

### ■POUR FINIR

Suivi du jeune au cours des trois premiers mois de contrat d'apprentissage

Une fois le contrat d'apprentissage signé, le jeune pourra à tout moment faire appel à son référent « prépa apprentissage » si une médiation est nécessaire.